

Page : 1/11

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Fluorométhane (R41)

Description chimique Fluorométhane, Fluorure de méthyle

N° CAS 593-53-3 **N° CE** 209-796-6

N° Index

N° d'enregistrement 01-2120746661-53

Formule chimique CH₃F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Industriel et professionnel

Gaz de test ou d'étalonnage Réaction chimique/synthèse Utilisé comme réfrigérant Utilisation en laboratoire

Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation

Utilisations déconseillées Utilisation grand public déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MULTIGAS

Société Route de l'Industrie 102

CH-1564 Domdidier

Téléphone +41 (0) 26 676 94 94

Adresse e-mail info@multigas.ch

1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51

+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques Gaz inflammables, Catégorie 1 H220

Gaz sous pression : Gaz liquéfié H280



Page : 2/11

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 06/2021

Fluorométhane (R41)

MTG059

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger





GHS04

GHS02 Danger

Mention d'avertissement

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée

sans danger

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et des gelures par le

froid

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Fluorométhane (R41)	(N° CAS) 593-53-3 (N° CE) 209-796-6 (N° index) (N° d'enregistrement) 01-2120746661-53	<= 100%	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Liq.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.



Page : 3/11

Edition révisée n° : 10.1

Date de révision : 06/2021

Fluorométhane (R41)

MTG059

3.2. Mélanges

Non déterminé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au

médecin traitant

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un

médecir

En cas de contact avec la peau Pas d'effets néfastes attendus

En cas de contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant

au moins 15 minutes

En cas d'ingestion L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Se reporter à la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Mousse

Moyens d'extinction inappropriés
Ne pas utiliser de jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition

dangereux peuvent se former

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

Produits de combustion

dangereux

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées

toxiques et/ou corrosives suivantes: oxydes de carbone, fluorure de

carbonyle, fluorure d'hydrogène gazeux

5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée



Page : 4/11

Edition révisée n° : 10.1 Date de révision : 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs

Éliminer les sources d'inflammation

Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charge électrostatiques Pour les précautions, voir la section 2.2

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s

Aucune



Page: 5/11

Edition révisée n°: 10.1 Date de révision: 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Fluorométhane (R41)	593-53-3	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables sont susceptibles d'être relâchés

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des

opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert

Norme EN 166

Protection de la peau Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz.

Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de

déconnexion de lignes de transfert

Norme EN 511 - Gants isolants contre le froid Port de gants résistants aux produits chimiques

Norme EN 374-Gants de protection contre les produits chimiques

Pour un usage de courte durée

Matière: Caoutchouc fluoré Temps de pénétration: > 480 min Épaisseur du gant: 0,7 mm

Pour un usage de longue durée

Matière: Fluoroélastomère. Temps de pénétration: > 480 min Epaisseur du gant: 0,7 mm

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits

chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

Protection respiratoire Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente EN

14387. Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil



Page : 6/11

Edition révisée n° : 10.1 Date de révision : 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé selon les normes NIOSH (US) ou CEN (EU)

8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante

-

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

 État physique à 20°C / 101.3kPa

Gaz

Couleur

Incolore

Odeur

Donnée non disponible Donnée non disponible

Seuil olfactif

рН

Donnée non disponible

Point de fusion / Point de congélation

-142°C

Point d'ébullition

-78.4°C

Point d'éclair

Donnée non disponible

Vitesse d'évaporation

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible

Limites d'explosivité

5.6 %

Pression de vapeur [20°C]

33 bar

Pression de vapeur [50°C]

Donnée non disponible

Densité de vapeur

Donnée non disponible

Densité relative, liquide (eau=1) Densité relative, gaz (air=1) 0.61 1.2

Hydrosolubilité

2.3 g/l

Coefficient de partage:

_

n-octanol/eau

0.51

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition

Donnée non disponible Donnée non disponible

Viscosité

Donnée non disponible

Propriétés explosives

Donnée non disponible

Propriétés comburantes

Donnée non disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire 34 g/mol
Température critique [°C] 44.5°C



Page : 7/11

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision: 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

Densité de vapeur relative

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut former un mélange explosif avec l'air Peut réagir violemment avec les oxydants

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu

Corrosion cutanée / irritation

cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité des cellules

Cancérogénicité

Donnée non disponible Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible



Page: 8/11

Edition révisée n°: 10.1 Date de révision: 06/2021

Fluorométhane (R41)

MTG059

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

Toxicité spécifique pour certains

répétée

organes cibles - exposition

Danger par inhalation Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Contient un (des) gaz fluorés à effet de serre.

Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déchargé en grande quantité

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de

postcombustion et d'épuration

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

Emballages contaminés Eliminer comme produit non utilisé

Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires

Code OMoD 16 05 04



Page : 9/11

Edition révisée n° : 10.1 Date de révision : 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

Gaz en récipients sous pression (y compris halons) contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
2454	2454	2454

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
Fluorure de méthyl	Methyl fluoride	Methly fluoride
(Gaz réfrigérant R41)	(Refrigerant gas R41)	(Refrigerant gas R41)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage

2

ADR/RID IMDG IATA

2.1: Gaz inflammables

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID
IMDG Non déterminé
IATA

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID Non
IMDG Non
ICAO-TI / IATA-DGR Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable



Page : 10/11

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 06/2021

Fluorométhane (R41)

MTG059

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Un CSA n'a pas encore été effectué

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changementFiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission

(EU) 2015/830

Abréviations et acronymes ADR : Accord européen relatif au transport international des

marchandises dangereuses par route

CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract

Service (USA)

CLP: Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no

1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et

l'emballage.

CSA: Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité

chimique

EIGA: European Industrial Gases Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical

Substances - Inventaire européen des substances

chimiques commercialisées

EPI : Equipements de protection individuelle EN : European Norm -Norme Européenne

ETA: Estimation de la Toxicité Aiguë

IATA: International Air Transport Association - Association

internationale du transport aérien

IMDG Code: International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour

le transport maritime international des marchandises

dangereuses

LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la

population testée

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of

Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant

l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables

à ces substances.



Page : 11/11

Edition révisée n°: 10.1 Date de révision: 06/2021

MTG059

Fluorométhane (R41)

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire

des marchandises dangereuses

RMM: Risk Management Measures - Mesures de gestion des

risques

STOT-SE: Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité

spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

UN: United Nations - Nations Unies

vPvB: very Persistent and very Bioaccumalable - très persistant et

très bioaccumulable.

Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée

sans danger

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des

renseignements disponibles les plus sûrs

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées

comme un guide